



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE 2
du jeudi 11 mars 2021

Présents :

- Mme Bouillon, Adjointe aux Affaires Scolaires
- Mr Marquis, conseiller municipal – commission Enfance
- Mme Rabet, DDEN (Déléguée Départementale de l' Education Nationale)
- Mme Pulido, parent d'élève élu
- Mme Robin, Directrice de l'école / enseignante classe de MS-GS
- Mme Busserolle (enseignante classe de PS-MS).

Excusés :

- Mr Montal, Inspecteur de l'Education Nationale (Vichy1)
- Mr Corre, Maire de Creuzier-le-Vieux
- Mme Chaussard (enseignante classe de PS), Mme Ménard (enseignante classe de MS-GS), Mme Willem (enseignante en complément de service classes de PS-MS et MS-GS)
- Mme Pene, Mme Mauret, Mme Bayet, Mme Lopes, Mr Rodier, Mr Delavault, Mr Ulliana parents d'élèves élus

1- Approbation du compte rendu du conseil précédent

2- Effectifs et répartition des élèves : 94 élèves à ce jour, 34 PS nés en 2017, 26 MS nés en 2016 et 34 GS nés en 2015 répartis dans 4 classes.

3- Prévisions et inscriptions pour la rentrée 2021 : 34 passages au CP, 26 GS, 34 MS, estimation 30 PS (total : 90)

Les admissions en maternelle (pour les enfants nés en 2018 et domiciliés à Creuzier-le-Vieux) se feront le lundi 3 mai 2021 de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Pour les enfants nés en 2018 non domiciliés à Creuzier-le-Vieux une commission/dérogation se réunira en juin (demande à effectuer en Mairie). Visite de l'école prévue en juin pour les nouveaux si le contexte sanitaire le permet.

A noter : la dérogation est accordée pour tout le cursus scolaire sur la Commune, inutile de refaire une demande lors du passage en CP.

➡ **Prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 98 70 13**
Attention inscription en Mairie indispensable auparavant

Rappel des horaires pour les 2 écoles

Ecole Maternelle	Ecole Elémentaire
8h40-11h50 et 13h35-16h25	8h30-12h00 et 13h45-16h15
ouverture du portail 8h30 et 13h25	ouverture du portail 8h20 et 13h35

4- Alerte incendie et exercice de sécurité: Le 2ème exercice d'alerte incendie a eu lieu le lundi 8 mars 2021. Ecole évacuée en 2min23s. Les élèves n'étaient pas prévenus cette fois-ci.

Un exercice départemental de type attentat-intrusion a eu lieu le 7 décembre 2020 (durée de l'exercice : 15 min).

5- Le périscolaire: Accueil de Loisirs lundi/mardi/jeudi/vendredi de **7h15 à 8h45** et de **16h15 à 18h30** à la Maison de l'Enfance. Prix du forfait journalier périscolaire avec goûter : 2€ par enfant. Accueil le mercredi de **7h30 à 18h30** (tarif en fonction des revenus imposables bruts).

Cette année une vingtaine d'enfants de maternelle sont pris en charge pour le périscolaire.

6- Visite médicale des enfants nés en 2015 (GS) : sera effectuée par le Dct Banvillet les 29 et 30 mars 2021 pour la classe de Mme Robin. Dates non communiquées pour la classe de Mme Ménard.

Visite médicale des enfants nés en 2017 (PS) : sera effectuée au cours de l'année 2021. La puéricultrice de la PMI rattachée à la maternelle « Jean Burlaud » est désormais Eugénie HERNANDEZ (secteur St Germain des Fossés).

A noter : le savon pour le lavage des mains devrait être changé, de nombreux enfants ont les mains sèches et avec des rougeurs.

7- Projet d'école « Sur la piste des Arts »

Projets spécifiques :

- Sophie Taraschini, dumiste « Musiques Vivantes », intervient depuis le 19 janvier 2021 dans la classe de Mme Robin le mardi de 9h10 à 9h40 (8séances).

- Intervention des élèves infirmiers de l'IFSI de Vichy le lundi 15 mars 2021 afin d'aborder « L'hygiène bucco-dentaire » et une initiation aux gestes de premiers secours pour les GS.

8- Natation pour les GS : les séances auront lieu du 14 juin au 25 juin 2021 à la piscine de Cusset à raison de 3 séances par semaine les mardis, jeudis et vendredis de 9h45 à 10h25.

Certains parents se sont portés volontaires pour passer un agrément afin de pouvoir encadrer dans l'eau. La date et le lieu de passation seront communiqués plus tard. Nous aurons aussi besoin de parents pour aider dans les vestiaires. Nous rappelons que la séance de piscine aura lieu à l'unique condition qu'il y ait 3 parents pour encadrer dans l'eau. Les parents qui s'inscrivent peuvent le faire pour une seule séance ou plus. Un tableau d'inscription sera affiché au mois de mai prochain. Mme Ménard accompagnera les GS à la piscine et Mme Robin prendra en charge les MS dans sa classe.

9- Liaison GS/CP :

Si le protocole sanitaire le permet un temps d'adaptation et de découverte sera proposé aux GS chaque matin durant une semaine en juin (1h30 passée au CP pour les élèves de GS par groupes de 3 ou 4 élèves). Les parents emmèneront leur enfant à l'école élémentaire le matin, le confieront aux enseignants de CP (Myriam Meunier et Jacquy Christelbach), les maîtresses de maternelle les récupéreront au moment de la récréation.

10- Les spectacles/ les sorties / les manifestations:

- Dans le cadre de la Saison Culturelle Jeunes Publics nous sommes dans l'attente d'une confirmation pour le spectacle « Va t'laver » au CCVL de Vichy fin avril. Bus et entrées financés par Vichy Communauté.

- « La Grande Lessive », à l'initiative de Joëlle Gonthier, plasticienne, le jeudi 25 mars 2021. Exposition éphémère de productions sur un fil tendu le long du chemin de l'école. Action suivie dans des milliers de lieux sur les 5 continents ! Les familles peuvent aussi participer. La Mairie prend en charge l'accrochage des fils. Les pinces seront fournies par l'école (accrochage par les enfants en arrivant le matin). Thème proposé cette année : « Jardins suspendus ! »

- Sorties de fin d'année : en cours de réflexion

Les fêtes :

- Le goûter de Noël a eu lieu le jeudi 17 décembre 2020 après une visite du père-noël le matin. Nous remercions la Mairie pour les cadeaux des enfants (des livres) et pour le goûter.

- En raison du contexte sanitaire, à ce jour nous ne pouvons dire si une fête d'école pourra avoir lieu le 11 juin 2021.

11- Les ventes / la coopérative de l'école :

Vente de calendriers en décembre : bénéfice pour la coopérative scolaire de 912,45 €

Vente des photos de classes faites par un professionnel : 873,30 €

Les diverses ventes sont faites au profit de la coopérative de l'école et permettent le financement de spectacles, sorties ou achats de matériel éducatif.

12- Comptes Mairie :

- L'allocation de fonctionnement 2020 (4158 €, soit 42 € par élève) a été utilisée avant décembre.

- L'attribution investissement 2020 (1565,66 €) a été utilisée (achat d'une table de classe, 4 chaises, 3 vélos et un meuble pour la BCD).

- La subvention de fonctionnement (1390 €) a permis de couvrir les frais d'affranchissement du courrier, l'achat des livres de Noël et de BCD. Le contexte sanitaire rendant impossible l'organisation des sorties de fin d'année, l'aide de 500 € habituellement versée n'a pas été attribuée.

Budget 2021 : l'école souhaiterait un renouvellement de la subvention de fonctionnement (1840 €) et une attribution investissement d'un montant de 1310,82 € (couvertures pour le dortoir, une armoire, un tapis, une banquette et des chauffeuses pour la BCD, une table de classe, une cuisine pour le coin dînette).

Le montant de l'allocation de fonctionnement (42€ par enfant jusqu'à présent) et le budget seront votés fin mars 2021 en Conseil Municipal.

L'équipe remercie la Mairie pour ses aides financières qui permettent un fonctionnement harmonieux de l'école.

13- Travaux :

- La liste est donnée à la Mairie (installation d'internet dans les classes et la salle de motricité, store occultant sur la porte extérieure de la classe de Mme Busserolle, bac à douche pour les petits, fuite plafond classe de Mme Robin, capteur lumière extérieure porte de la cantine, bâche imperméable pour le bac à sable ...).

- L'équipe enseignante souhaiterait qu'un diagnostic technique Amiante leur soit communiqué. Ce diagnostic concerne les bâtiments construits avant le 1/7/1997 (DTA décret 96-97 du 7/02/96 modifié).

- Dans le cadre du PPMS, les enseignantes renouvellent leur demande de ligne téléphonique dans le lieu de confinement (vestiaire des PS en bas).

- L'équipe éducative souhaite toujours l'installation d'un système de fermeture électrique pour le portail de l'école et la fermeture du couloir de motricité. La Mairie répond que l'installation d'un portail électrique qui s'élève à 5000€ n'est pas envisageable. Par contre la Commission de sécurité est passée à l'école et un devis est en cours pour la fermeture du couloir de motricité.

- La Mairie précise que la Maternelle devrait récupérer les tableaux numériques de l'Elémentaire qui sera équipée d'un nouveau matériel numérique.

- Un problème se pose avec la capacité d'accueil du dortoir des petits. Il y a 18 places disponibles et 23 demandes à l'heure actuelle. Nous sommes obligées de proposer aux familles des rotations et nous ne pouvons pas répondre favorablement aux demandes. Le dortoir a été initialement construit pour une école de 3 classes. Il y a 4 classes à la maternelle « Jean Burlaud » depuis 2002 et le problème de dortoir devient récurrent depuis 3 années. Mme Azélie, IEN en 2019, était venue à l'école afin de faire un point sur la situation. A noter l'obligation de scolarisation des 3 ans qui a fait augmenter l'effectif des petits. L'équipe éducative souhaiterait que la Municipalité envisage un agrandissement du dortoir ou l'achat de lits superposés adaptés à l'âge des enfants.

Nos remerciements à la Municipalité qui s'efforce, dans la limite de ses contraintes budgétaires, de prendre en compte nos différentes demandes liées au bien vivre des enfants.

- Accueil de stagiaires pour l'observation et l'aide aux activités éducatives :

Lilou du 18 au 29 janvier 2021

Rabouant du 8 au 19 mars 2021

Pierre du 7 au 30 juin 2021

Anaïs du 5 au 9 avril et du 26 avril au 7 mai 2021

Mme Robin déclare la réunion terminée et remercie les participants
prochain conseil d'école : le jeudi 24 juin 2021 à 17h